



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question écrite n° 94657

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur le rapport annuel du Secours catholique sur la pauvreté en France, publié le 9 novembre 2010. Selon ce rapport, le nombre de personnes rencontrées (environ 1,5 million de personnes en 2009) en situation de pauvreté est en hausse de 2,1 % par rapport à 2008. Toujours selon ce rapport, 94 % des personnes rencontrées vivaient sous le seuil de pauvreté, soit un niveau moyen de ressources se situant autour de 550 euros par mois. 62 % d'entre elles seraient des actifs. La pauvreté des moins de 25 ans serait en augmentation de 11 % et de plus de 40 % pour les 25-39 ans. Enfin la part des femmes en difficulté serait également en augmentation passant de 54,4 % en 2008 à 55,1 % en 2009. Un marché de l'emploi très restreint, l'isolement ou l'absence de lien social ainsi qu'une insuffisance chronique des ressources pour vivre décemment sont les premiers facteurs mis en avant pour expliquer ces chiffres alarmants. Alors que cette situation intolérable choque la plupart de nos concitoyens, le Président de la République, dans son intervention télévisée du 16 novembre dernier, n'a pas fait de la lutte contre la pauvreté l'objectif premier de sa fin de quinquennat. Il lui demande donc quelle est la place de cette problématique dans l'ordre des priorités du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94657

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13157

Question retirée le : 10 mai 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)